

DIRECTION DES FINANCES ET DE  
L'EQUIPEMENT CHARGÉE DU PERSONNEL

SERVICE DU PERSONNEL

34/696 DE 17.7.84

**D**ECRET N° ...../MINT/DRET/SP  
portant promotion au titre de l'année 1982 des  
fonctionnaires des cadres de la catégorie A,  
hiérarchie I des Services de l'Information.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(( I S A S :

((/u la Constitution du 8 Juillet 1975 ;

((/u la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1975 ;

((/u la loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

((/u l'arrêté n°2087/ET du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

((/u le Décret n°62/130/ME du 2 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

D.F.F.

((/u le Décret n°62/195/ET du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

((/u le Décret n°62/197/ET du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

((/u le Décret n°62/198/ET du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

((/u le Décret n°65/170/ET du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

D.G.D.

((/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n°62/196/ET du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

((/u le Décret n°75/338 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Commun des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information ;

((/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

((/u le Décret n°80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;

D.C.F.

((/u le Décret n°80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

((/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n°80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

((/u le Décret n°81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du gouvernement ;

((/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

((/u le Décret n° 34/687 /MINT/DRET/SP du 17.7.84  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information ;

.../...

DECRETE

Article 1er : Sont promus au titre de l'année 1982 aux Echelons ci-après les fonctionnaires des cadres de la carte n° 1, hiérarchie I des Services de l'Information dont les noms suivent : ACC : N° 322.

ADMINISTRATEURS

Au 2ème Echelon

M.- TCHAKAKA Jean Pierre p/c du 7-5-82 RTG

Au 4ème Echelon

M.- FIKETRE-MIKANO Albert p/c du 1-10-82 Primature

Article 2 : Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué, partout où besoin sera./..

Brazzaville, le 17 JUILLET 1984

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information et  
des Postes et Télécommunications,

Daniel A. F. I. I.

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MESTOMA.

Colonel Louis SILVAIN-CONG.

Le Ministre des Finances,

Itiki Opetoumba LEKOUZOV.

DISTRIBUTION :

- JONIC..... 1  
- RE-INFO/PT..... 2  
- DPT..... 2  
- DG/ARCO/DI.F..... 4  
- DPT..... 3  
- DPT..... 3  
- PRIMATURE..... 2  
- DPT..... 2  
- DPT..... 1  
- DPT..... 2  
- SECURITE..... 2  
- ARCHIVES..... 2